

Le Syndicat Aéronautique Espace Défense CFE-CGC communique :

Paris, ce 3 février 2009

Espace Civil : parlons franc, parlons français

La lettre de mission concernant le successeur d'Ariane 5, rendue publique la semaine dernière, a suscité des interrogations dans certains milieux. Pour la CFE-CGC Aéronautique Espace et Défense, elle constitue plutôt une avancée. Au-delà des satisfecit qui ont suivi la Conférence Ministérielle de novembre, il était clair pour grand nombre de spécialistes que les ministres de l'Espace n'ont pas affiché de politique ou d'ambition volontariste en matière de lanceurs. Or la conception d'un engin qui affiche les performances et la fiabilité d'une Ariane 5, est le fruit d'un long cycle d'études. Il suffit pour s'en convaincre de voir le temps qu'auront mis l'Inde ou la Chine pour mettre au point leurs lanceurs ... qui commencent à inquiéter les industriels européens.

Le fait que le Premier Ministre reprenne le sujet à son compte est donc une bonne nouvelle, et ce à plusieurs titres.

Pour la France d'abord, championne d'Europe des lanceurs et de la rentrée atmosphérique, deux sujets sur lesquels notre avance technologique finira par être menacée si nos agences spatiales ne prennent pas le taureau par les cornes, et si l'Europe ne résout pas son incapacité à construire autre chose qu'une politique de compromis.

Pour les industriels ensuite, lesquels pourront voir dans cette initiative une volonté de capitaliser sur leurs capacités d'études et de conception de lanceurs de haute technologie. Avec à la clef le maintien de compétences rares et de nombreux emplois qualifiés.

Reste des questions du registre du Monopoly : quelle doit être la place du CNES dans le capital d'Arianespace ? Le CNES peut-il encore longtemps jouer le rôle dual d'agence spatiale nationale, et d'actionnaire ? La filière Espace française peut-elle envisager sereinement son avenir si seule une vision étriquée visant à restreindre la production d'Ariane 5 aux seuls lancements étatiques (soit environ deux par an) sert de politique spatiale ?

Pour la CFE-CGC AED, la réponse est dans la question, et implicitement dans le fait que le Gouvernement ait eu à agir directement pour redonner une impulsion à l'espace civil français.

Contact CFE-CGC AED : Bernard Valette au 06 70 50 68 43